

Exemples de services offerts

- Aide aux devoirs scolaires • petit bricolage • apprentissage de langues • ménage • jardinage • initiation et dépannage informatique • coupe de cheveux • aide au déménagement • garde d'animaux • initiation à la musique • solfège • chant choral • cours et préparation de cuisines du monde • aide aux démarches administratives • sorties culturelles et/ou sportives • ludiques • hébergement.

Et bien d'autres, dont les vôtres !

Nos principes

Les principes de base :

1 heure de service rendu = 1 heure de service reçu

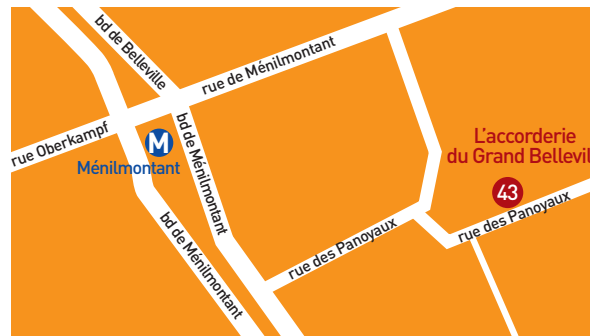
- Votre service est rémunéré en chèque temps
- Équilibre dans les échanges
- Échange et non bénévolat
- Implication des accordeurs et accordeuses dans le fonctionnement de l'Accorderie



- L'échange repose sur le temps et non l'argent.
- Une heure de service rendu vaut une heure de service reçu.
- Équilibre dans les échanges : on donne autant qu'on reçoit.
- De l'échange et non du bénévolat.
- Auto-gestion.
- Notre accorderie est prise en charge par ses membres et fonctionne grâce à l'implication des accordeurs et accordeuses.

L'Accorderie
du Grand Belleville
échanger et coopérer

Contactez-nous !



Accorderie du Grand Belleville Espace de vie sociale

43 rue des panoyaux 75020 Paris
Métro Ménilmontant (Ligne 2) - bus 96 (arrêt Julien Lacroix)
Tel : 07 69 09 03 55 ou 09 70 96 55 39
belleville@accorderie.fr
www.accorderie.fr/parisbelleville

Médaille de la Ville de Paris



Avec le soutien de :

MAIRIE DE PARIS



L'Accorderie
du Grand Belleville
échanger et coopérer

Espace de vie sociale

Un système d'échange de services



PARTAGER
nos connaissances
et savoir-faire.



ÉCHANGER
des services
nombreux et variés



TISSER

des liens
avec les habitants
de notre territoire.



VALORISER
nos talents
et compétences.

**Chacun possède
des savoir faire et des talents**

Qui sommes-nous ?

- Un réseau d'**échange de services** entre habitants d'un même territoire.
- Nous proposons nos savoir-faire et compétences aux autres sous la forme d'offres de services et d'activités communes.
- Chaque accordeur et accordeuse a accès à tous les services et activités offerts par le réseau.
- Les Accorderies fondées au Québec, en 2002, pour **lutter contre la pauvreté, la précarité et l'isolement, sont aujourd'hui près de 40 en France.**
- Elles sont coordonnées par le réseau des Accorderies de France, soit **13 000 accordeurs et accordeuses.**



Nos valeurs

- **La convivialité, la solidarité, l'entraide.**
- **Une économie alternative, sociale et solidaire.**
- **L'égalité des compétences et des savoirs.**

Nos missions

- **Donner à chacun et chacune le pouvoir d'agir.**
- **Favoriser la mixité sociale et inter-générationnelle.**
- **Recréer du lien social pour combattre l'exclusion.**

Être accordeuse ou accordeur c'est :

PARTAGER
ses compétences

VALORISER
ses talents

RENCONTRER
les habitants du quartier

AMÉLIORER
son pouvoir d'achat

PARTICIPER
à l'émergence de solidarités nouvelles

Exemple de chèque-temps



- **Chaque échange de services est matérialisé par un « chèque-temps ».**
- **Une banque de temps gère les heures échangées.**

Votre temps est une richesse !

Comment devenir accordeuse ou accordeur ?

- 1. Habiter le périmètre** du Grand Belleville (10e, 11e, 20e arrondissements de Paris) et les quartiers limitrophes.
- 2. S'inscrire à une réunion d'information collective** (sur place, par mail ou téléphone). Les dates sont consultables sur le site internet et sur les affiches de notre façade.
- 3. Adhérer à la philosophie** du projet.
- 4. Offrir au moins un service.**

Vous pouvez échanger !